

À tous les parents des élèves de l'École secondaire de l'Horizon

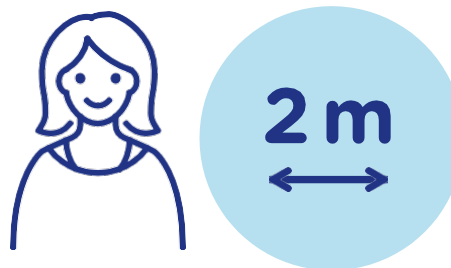
1. **Masques et mesures COVID**

Suite à l'annonce du ministre, nos élèves devront obligatoirement porter le masque de procédure en tout temps. Vos enfants devront se présenter à l'école avec un masque de procédure dès lundi matin le 18 janvier.

Si vous en avez à la maison, il serait apprécié de fournir le premier à votre enfant. Sinon, le chauffeur d'autobus pourra lui en fournir un ou l'équipe école si votre enfant est marcheur. (Merci de vous assurer qu'il arrivera avec son couvre-visage si c'est le cas).

Pour le reste de l'année, l'école s'occupera des masques. Un changement sera fait aux périodes 1 et 3. Nous souhaitons offrir un masque supplémentaire à votre enfant afin qu'il puisse l'utiliser en cas de pépin. Un petit sac « style Zyploc » provenant de la maison serait un bon moyen pour le protéger.

Rappel : La distanciation de 2 mètres entre les élèves doit être appliquée lorsque ceux-ci retirent leur couvre-visage notamment lors de la prise de repas ou lorsque la pratique d'activités le requiert (musique, sport, théâtre).



Les mesures déjà mises en place restent les mêmes ainsi que l'enseignement en alternance en 3^e secondaire.

*Voir en fichiers joints l'horaire de janvier 2021 et vous réferez aux groupes inscrits pour le 18 janvier ainsi que l'horaire de février 2021.

2. **Bulletin**

Le ministre a retardé la sortie du premier bulletin. On passe du 22 janvier au 5 février.

Donc dès que le bulletin sera sorti, vous en serez informé.

3. **Inscription année scolaire 2021-2022**

Tout élève qui fréquentera une école du territoire de la Commission scolaire des Navigateurs doit être admis et inscrit. **L'inscription officielle commission scolaire se tiendra du 1er au 12 février.** Vous recevrez les informations nécessaires dans les prochains jours pour les modalités d'inscription.

4. **Rappel motivation d'une absence - voir Règles de vie sur le site de l'école**


Lorsque votre enfant s'absente de l'école, il est nécessaire d'aviser le secrétariat au numéro suivant : **418-834-2320, poste 23004 avant 15 h 30 si possible.** Aussi, vous pouvez motiver son absence à l'adresse électronique suivante : horizon@cnavigateurs.qc.ca. **Même si vous informez l'enseignant responsable, veuillez noter qu'il est important de laisser également le message à la boîte vocale prévue à cet effet puisque l'information ne se rend pas toujours au secrétariat.** Les enseignants et le secrétariat ont chacun un rôle différent à jouer concernant la procédure des absences des élèves.

Motivation d'une absence lors de cours à distance


Nous tenons à vous rappeler que même quand les élèves sont en cours à distance, les présences sont prises à chaque période et vous devez continuer de nous aviser des absences et retards de vos enfants.

5. **Dates à retenir**

Dates	
2021-01-22	Journée pédagogique
2021-01-25	Journée pédagogique
2021-02-03	Conseil d'établissement



Sonia Bédard
Directrice



Marie-Josée Turmel
Directrice adjointe